



LES
ASSOCIATIONS
FAMILIALES
CATHOLIQUES
**CONFÉDÉRATION
NATIONALE**

4 septembre 2020

Contact presse :

Claire Avelle

01 48 78 81 08

07 66 42 72 33

**c.avelle@afc-
france.org**

Les Associations Familiales Catholiques (AFC) sont un cadre d'engagement et d'entraide offert à tous ceux qui veulent agir dans la cité au service de la famille à la lumière de l'enseignement l'Eglise Catholique. Elles représentent 30 000 familles

Pour en savoir plus :
www.afc-france.org

28, Place Saint-Georges
75009 Paris
email. cnafc@afc-france.org
tél. 01 48 78 81 61
fax. 01 48 78 07 35
www.afc-france.org

Mouvement national reconnu d'utilité publique. Agréée comme association de consommateurs et au titre de la représentation des usagers dans les établissements de santé.

SIRET. 784 408 825 00015
APE. 9499Z

Communiqué

Non au salon du business de la procréation et de la GPA

Les 5 et 6 septembre aura lieu le salon « Désir d'enfant », à l'espace Champerret, vaste centre d'exposition parisien.

Ce salon a pour objectif de recruter des clients pour recourir à l'étranger à des techniques d'assistance médicale à la procréation interdites en France (PMA pour les couples de femmes, ROPA) et, aussi la GPA.

Les **Associations Familiales Catholiques** avertissent sans cesse depuis plus de deux ans de l'arrivée à nos portes du honteux business de la procréation.

[Revoir la vidéo sur le business de la procréation](#)

Les gamètes ne sont pas un matériau de laboratoire commercialisable. La GPA ne peut jamais être « éthique » : elle aboutit toujours à arracher l'enfant à la femme qui l'a porté au terme de la grossesse. La filiation ne peut être légitimée par un contrat commercial. Un désir d'enfant ne justifie pas tous les moyens, en particulier au détriment des enfants et des mères porteuses. C'est l'honneur de notre pays de s'opposer à ce colonialisme des ventres.

Comment croire encore les parlementaires et le Gouvernement, qui jurent que la GPA constitue une ligne rouge infranchissable, quand ce type d'événement se tient au vu et au su de tous et avec l'assentiment de la République ?

Aux côtés d'associations amies, les **AFC** ont engagé plusieurs actions juridiques pour dénoncer la tenue de ce salon qui est l'une des traductions concrètes des dérives engendrées par la révision de la loi de bioéthique.

À l'approche de l'examen en seconde lecture du projet de loi bioéthique au Sénat, les **Associations Familiales Catholiques** appellent les parlementaires et l'opinion publique à un sursaut de bon sens et de conscience, alors même que les promoteurs de la procréation pour tous sans sexe ne prennent même plus la peine de se masquer pour promouvoir des actions illégales en France.